



Communiqué de presse  
A Iloni, le 31/05/2017

---

## Ouverture de la pêche au poulpe à Mtsahara :

### Encore un bilan positif pour le 2ème site pilote de Mayotte !

Après trois mois de fermeture du platier pour laisser les poulpes grandir et se reproduire, plus de 250 pêcheurs à pied étaient réunis pour célébrer l'ouverture de la zone samedi 27 mai. Avec des captures records de poulpes pesant jusqu'à 5 kilos, le bilan de cette matinée de pêche est très positif. Les rendements et la taille des individus pêchés ont augmenté de manière encourageante ! Après le lancement de l'expérience à Mbouanasta fin 2016, l'efficacité de ce mode de gestion durable des ressources se confirme.

#### Des poulpes plus gros et plus nombreux



© Camille Lecat / Agence française pour la biodiversité

Le 11 février 2017, le Parc naturel marin de Mayotte, l'association des pêcheurs à pied de Mtsahara et la commune de Mtsamboro ont lancé la deuxième fermeture temporaire de pêche à pied du département sur le platier de Mtsahara.

Samedi 27 mai, environ 250 personnes, venues de la commune de Mtsamboro et au-delà, se sont réunies avec beaucoup d'enthousiasme autour de cette activité traditionnelle chère à la population mahoraise. L'adjoint au maire de Mtsamboro, M. Minihadji Inssa, était également présent et a souligné la réussite de cette première fermeture sur la commune.

Après celle menée à Mbouanatsa en fin d'année 2016, cette nouvelle expérimentation vient confirmer les bons résultats de ce projet communautaire. Les premières données collectées par les équipes du Parc le montrent : grâce à cette période de repos, les poulpes se développent rapidement. Ils sont plus nombreux et plus gros.

#### Des premières données de pêche très encourageantes

Après la pêche, les 7 agents du Parc présents ont pu collecter les données de captures auprès de 105 pêcheurs.

Voici les premiers chiffres issus de leur suivi :

- Les poulpes pêchés pesaient en moyenne 0,65kg avant la fermeture (données des enquêtes menées depuis 2015) tandis que **leur poids moyen était de 1,25 kg le jour de la réouverture** ! Le poids moyen a donc été multiplié par 2 en seulement trois mois de fermeture. **Le record** revient à une pêcheuse ayant capturé **un poulpe de 5,6 kg** !
- **Le panier moyen par pêcheur était de 2,45 kg à l'ouverture, alors qu'il était de 1,5 kg avant la fermeture de la zone**, bien qu'il y ait eu beaucoup plus de pêcheurs que d'habitude (plus de 200 présents) et que tous n'aient pas réussi à capturer des poulpes.
- Les pêcheurs ont passé un peu moins de 2h en action de pêche avec **un rendement moyen d'environ 1,29 kg de poulpe/heure/personne**.



© Camille Lecat / Agence française pour la biodiversité

### Un nouveau cadre réglementaire

Lors de la fermeture menée sur la platier de Mbouanatsa, les habitants avaient pointé du doigt la nécessité d'accroître les efforts de surveillance afin de mieux garantir la réussite du projet.

Cette demande n'est pas restée sans réponse. Pour cette deuxième fermeture temporaire, la direction de la mer de l'océan Indien (DMSOI) a mis en place un arrêté préfectoral donnant les moyens à la gendarmerie d'intervenir en cas de braconnage sur la zone.

Plus de 15 tournées de surveillance et de sensibilisation sur le site ont également été assurées par les équipes du Parc.

Les moyens humains du Parc et des forces de l'ordre restant limités, la pérennisation de ce projet repose encore et avant tout sur l'implication et la bonne volonté des communautés locales. Tout au long de la fermeture, Karani Andaza, chargée de mission activités traditionnelles et responsable du projet a échangé avec les habitants de Mtsahara afin de leur rappeler l'importance de cette dimension participative.

### Une zone de fermeture délimitée par les habitants



Délimitation de la zone de fermeture temporaire de Mtsahara

Pour garantir l'efficacité de la fermeture, le Parc préconise de délimiter environ 25% du platier. Mais ce sont les habitants qui décident.

Et comme à Mbouanatsa, les habitants de Mtsahara ont décidé d'aller au-delà de cette préconisation.

Ils ont ainsi choisi de fermer l'intégralité du platier de la plage du village, soit 66 hectares.

## Un projet qui séduit d'autres villages du département

Après la réussite des fermetures des deux sites pilotes de Mbouanatsa et Mtsahara, où l'expérience sera renouvelée (en fin d'année 2017 pour Mbouanatsa et l'année prochaine pour Mtsahara), le projet a fait des émules dans d'autres villages de Mayotte.

Dans la commune de Bouéni, les habitants et les pêcheurs à pied de Moinatrindri, Hagnoundrou et Majiméouni ont déjà participé à des réunions de concertation et sont engagés dans des projets de fermetures.

Depuis le début d'année, les pêcheurs de Sada ainsi que la commune d'Acoua et la communauté de communes de Petite Terre ont également sollicité le Parc pour exprimer leur intérêt vis-à-vis du projet.

## Un film pour raconter l'histoire de la première fermeture temporaire de Mayotte

Pour mieux sensibiliser le grand public et les pêcheurs à pied souhaitant se lancer dans l'expérience, le Parc naturel marin a réalisé « Objectif Poulpe », un film de 26 minutes relatant l'intégralité de première fermeture temporaire de Mbouanatsa ainsi que le succès des réserves de poulpe de Madagascar.

Il sera diffusé sur Mayotte Première dans sa version française et shimaoraise, au cours du mois de juin.



© Camille Lecat / Agence française pour la biodiversité

*Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le Parc naturel marin de Mayotte fait partie de l'Agence française pour la biodiversité.*

[www.parc-marin-mayotte.fr](http://www.parc-marin-mayotte.fr)

[www.afbiodiversite.fr](http://www.afbiodiversite.fr)